

VILLE de DORDIVES

Convocation des
membres du Conseil
7.09.2007

En exercice	20
Présents	16
Pouvoirs	4
Excusés	0

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le 14 septembre, à 20 h.30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric NERAUD, Maire.

Etaient présents : M. NERAUD, Maire, MM. CHARVILLAT, COTTON, Mmes LEROY, GUILLAUME, MM. DOUCHET, TROJANI, Maires-adjoints ; M. DOUCET, Mme CLEMENT, M. DELION, Mme HOUEVILLE, M. DESJEUNES, Mmes BOITTE, CHAPEL, MM. CAMBIER, DE SEQUEIRA, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. VIAUD, mandataire :	Mme LEROY
M. FRISCH, mandataire :	M. COTTON
Mme MARTINS, mandataire :	Mme GUILLAUME
M. DELPORTE, mandataire :	M. DE SEQUEIRA

Mme CLEMENT est élue Secrétaire

Le quorum étant atteint, M. NERAUD donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 juillet 2007, qui est adopté à l'unanimité. L'ordre du jour de la séance est ensuite abordé.

Le Conseil, unanime,

- émet un avis favorable sur le règlement communal de la publicité
- adopte une décision modificative du budget communal
- attribue une subvention de 432 € à l'URD pour sa participation au festival Excentrique
- autorise le Maire à encaisser pour le compte de la Commune, divers remboursements d'assurances
- fixe les tarifs :
 - o de la publicité insérée dans le bulletin municipal 2008
 - o des programmes vendus au Musée du Verre et de ses Métiers lors des expositions temporaires
- autorise le Maire à signer des contrats avec :
 - o ARCADIA pour une étude des charges sociales supportées par la Commune.
 - o DPI pour l'ouverture du gymnase intercommunal
 - o FORCLUM pour l'entretien de toutes les chaufferies communales
 - o « Culture-Loisirs » pour le passeport gourmand Loiret et Loir et Cher permettant d'offrir une entrée gratuite pour une entrée payante au Musée du verre et de ses métiers
 - o « Chèque Culture » permettant aux adhérents de bénéficier de ce dispositif pour l'accès au Musée
- autorise le Maire à signer les avenants aux contrats d'assurances pour les expositions au Musée du Verre

- autorise le Maire à signer les marchés de travaux :
 - o de voirie rue Mangine, avec la Sté SACER pour 365.791 €
 - o d'entretien de la voirie communale, avec EUROVIA pour 143.770 €

Mme GUILLAUME fait le point sur la rentrée scolaire. Elle informe le Conseil des points suivants :

- M. RABOT a été nommé en qualité d'inspecteur de l'éducation nationale à Montargis
- Les horaires des transports scolaires à destination des écoles de Montargis sont mieux adaptés que précédemment
- Les effectifs du groupe scolaire sont les suivants :
 - o Maternelle 101 élèves
 - o Primaire 168 élèves

M. DELION indique qu'il convient d'annuler le contrat d'assistance pour le logiciel microgeographix signé avec Info TP.

Le Conseil, unanime, autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat, pour la mise à disposition de ses services auprès de la Commune, rendue nécessaire par la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme.

Le Conseil, unanime,

- émet un avis de principe favorable à l'adhésion de la Commune à un futur établissement public foncier mis en place par le Conseil général.
- autorise le Maire à ester en justice dans le cadre d'un contentieux opposant un particulier à la Commune.

M. TROJANI fait le point sur les travaux en cours. Le Conseil général a accepté l'implantation de deux passages-piétons sur le tracé de la déviation. Les travaux relatifs à celle-ci seront terminés mi-novembre.

M. COTTON informe le Conseil de l'arrivée au sein du personnel communal de M. MAQUA Emilien, en remplacement de M. GAVEL Antoine démissionnaire, en qualité de responsable du service de l'eau et de l'assainissement, à compter du 1^{er} octobre 2007.

M. NERAUD fait part des remerciements de :

- l'AAPPMA « la Gaule du Loing » pour la coupe offerte lors du concours de pêche,
- l'association « l'Arbre » pour la subvention accordée

M. NERAUD signale que la Première Pierre de l'entreprise BAGOT sera posée le 17 novembre 2007. Le Conseil est satisfait d'accueillir dans la Commune cette entreprise de renom.

Mme BOITTE communique plusieurs dates :

- 19 septembre : reprise des cours pour la chorale
- 14 octobre : après-midi musical
- 2 décembre : récital de guitare de Raphael Fays

M. CAMBIER fait part des plaintes de pêcheurs et de promeneurs car les poubelles entourant l'étang communal ne sont pas ramassées régulièrement et l'herbe n'est pas suffisamment coupée.

Il rappelle que la soirée « moules frites » aura lieu le 6 octobre 2007.

M. DE SEQUEIRA demande que pour l'inauguration de l'espace citoyen et du point cyber, les agents municipaux apportent une aide pour le déménagement du mobilier et du matériel de l'association.

M. DESJEUNES signale que 2000 visiteurs ont visité le stand du Musée du Verre et de ses Métiers lors de la fête des anciens métiers à Barbizon. Il y a été distribué 1.500 prospectus.

Mme CLEMENT fait part des remerciements des responsables des Virades de l'espoir pour la subvention accordée pour la lutte contre la mucoviscidose. Cette année, les manifestations sont regroupées à Ferrières-en-Gâtinais. Elle souhaite que les services techniques municipaux mettent en place les banderoles dans la commune. Il lui est conseillé de prendre contact directement avec M. HERAULT.

Mme HOUDEVILLE fait remarquer que le stationnement de véhicules dans la rue Charles Paillard, gêne l'entrée et la sortie des cars au parking du Musée. Il sera demandé à la police municipale de préparer un arrêté pour empêcher le stationnement en face de l'entrée dudit parking.

Mme HOUDEVILLE demande si la salle de réunions peut être mise à disposition pour le pique-nique des enfants qui viennent au Musée du Verre et de ses Métiers. Dans la mesure où le planning le permet, M. le Maire indique que cela est possible.

M. NERAUD invite les membres du Conseil à visiter l'exposition temporaire qui se tient actuellement au Musée du Verre.

Le Conseil, unanime, accepte d'annuler partiellement deux factures d'eau, suite à une fuite sur ses canalisations extérieures.

M. COTTON fait part de son mécontentement à l'égard de la SAUR qui n'est toujours pas intervenue pour réparer une pièce cassée à la station d'épuration, suite à la réception des travaux.

M. COTTON a listé les priorités de travaux d'assainissement et d'eau potable pour le programme 2008-2012 à présenter au Syndicat de Pays du Gâtinais au titre des programmes subventionnables.

Le Conseil, unanime,

- accepte de modifier le pacte de préférence pour la parcelle de 3.000 m² réservée à la SCI LATALIF.
 - Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition pour les parcelles suivantes :
 - o AH 318 et 480
 - o ZO 292,296,303
 - o ZO 234 et 235
 - o ZO 37
- et à régler à un exploitant agricole, une indemnité d'éviction pour la parcelle ZO n° 289.
- demande à être prévenu par la SAFER lors de chaque déclaration d'intention d'aliéner des terres agricoles.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 h.20

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Frédéric NERAUD